

Assemblée Générale de FedeLIS - 15 juin 2016

Rapport Moral d'Henri Baladier, Président de FedeLIS

Mesdames, Messieurs,

Chaque année nous délocalisons notre AG dans une région différente. Cela nous permet d'être au plus près des ODG et de leurs problématiques. Après la Bretagne l'an dernier, c'est donc la région « Grand Est » qui nous accueille cette année.

Les signes officiels de qualité y sont représentés de façons diverses suivant les productions. Bien sûr les vins avec les AOP en sont le fer de lance. La volaille, qui avec l'ODG « Alsace volailles » est aussi bien représentée, ainsi qu'un certain nombre d'autres produits agroalimentaires – Choucroute – Pâtes etc, qui travaillent avec Alsace qualité.

Il faut bien reconnaître que pour les viandes des espèces porcine (charcuterie comprise), ovine ou bovine, les choix se sont portés sur des démarches régionales moins contraignantes en termes de délais d'obtention, de modalités de contrôle, ou de coût induits. Loin de moi l'idée de porter un quelconque jugement sur ce positionnement qui correspond certainement à une attente et apporte des réponses suffisantes localement, mais force est de constater que les IG/LR sont quasi inexistantes dans ces productions.

Le positionnement des SIQO par rapport à des bannières régionales (on pourrait aussi dire l'inverse), qui semblait en voie de règlement suite au travail de M. DAIRIEN, Directeur de l'INAO, d'abord avec la région Sud-Ouest, puis censé être repris et conventionné avec l'ARF, semble maintenant au point mort suite à la réorganisation des régions.

En effet, les nouvelles entités ont bien d'autres sujets à traiter avant de hiérarchiser les démarches qualitatives, et surtout d'accepter de faire marche arrière avec leurs bannières régionales.

Il ne faudrait pas cependant que ce point important pour l'avenir de nos signes officiels soit trop longtemps occulté. Il faut reprendre les discussions et les explications.

Je sais bien que dans cette région, une tentative (presque aboutie) d'IGP a été retirée au motif que la protection de ce produit par rapport à des « produits comparables » a inquiété tous les fabricants. Cette interprétation - car c'en est une - nous semble préjudiciable, et nous demandons que cette notion de « produits comparables » soit de nouveau évoquée et qu'il soit possible de définir ce qu'est un produit comparable et jusqu'où va la protection du signe.

En ce qui concerne l'agro-écologie, rien ne pouvait nous satisfaire plus que la prise de position de notre Ministre de l'Agriculture. En effet, nous allons pouvoir - de manière volontaire - décliner dans nos cahiers des charges et valoriser dans notre communication des principes mis en œuvre par les producteurs ou les transformateurs concernant ce domaine précis. Nous le demandons depuis un moment !

Le travail qui se déroule à l'INAO pour fixer un cadre à toutes les propositions qui pourront être faites par les ODG, nous satisfait.

Il nous semble que les points de vigilance par rapport à cette évolution majeure doivent être :

- 1 - que l'ODG reste bien le maître d'œuvre de cette démarche en adaptant, pourquoi pas, des outils existants dans d'autres lieux,
- 3 - que le contrôle de ces nouvelles dispositions ne vienne pas obérer le résultat,
- 4 - que la communication qui en sera faite soit aussi bien réfléchie, adaptée et maîtrisée par les ODG.

Le thème de notre assemblée générale aujourd'hui était « Comment favoriser les produits Label Rouge et IGP en restauration collective ».

Au-delà de tout ce qui s'est dit ce matin et qui doit permettre à chacun de mieux se positionner, nous souhaitons attirer l'attention du Ministre de l'Agriculture sur l'actualité législative concernant nos produits. En effet, nous avons (nous avons encore) un grand espoir avec la loi d'ancrage territorial de l'alimentation qui devait imposer dans la restauration collective publique et territoriale, un pourcentage de produits SIQO, dont BIO. Malheureusement, ce projet de loi, pour lequel nous avons fait une contribution, a été (je pèse mes mots) massacré par le Sénat qui ne permet plus aux signes officiels de se positionner correctement.

Nous tenons énormément à cette loi et demandons au Gouvernement qu'il la reprenne à son compte, et surtout qu'il fasse en sorte que les signes de qualité, fleurons de notre agriculture française, y soient valorisés.

Ce serait un plus indéniable, même si nous sommes convaincus que, même avec une loi, et compte tenu de ce qui s'est dit ce matin, c'est à chaque opérateur d'aller chercher le marché, et de valoriser ses produits auprès des acheteurs de la restauration !

Vous avez vu dans le rapport d'activité que Fedelis a déposé un projet CASDAR, dont je ne résiste pas à l'envie de vous rappeler le titre : « Analyse et renforcement de la capacité des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine à générer de la valeur ajoutée pour les agriculteurs et leurs filières en répondant aux enjeux sociétaux et environnementaux ».

Ce projet découle directement des réflexions de notre AG de l'année dernière en Bretagne.

- Il me paraît complètement dans l'actualité avec le marasme qui touche les filières standard et le besoin de réappropriation de la valeur ajoutée pour tout opérateur qui fait un effort vers la qualité.
- Les attentes sociétales sont aussi évoquées, jusqu'où peut-on aller Etc.

Pour toutes ces raisons, je remercie par avance toute personne présente dans la salle ou qui se sentirait en phase avec ce projet, à le soutenir afin qu'il soit retenu parmi les lauréats le mois prochain – Merci d'avance.

Les évolutions continuent au sein de l'INAO. Celle qui nous occupe actuellement : la remise en forme des dispositions communes de production Label Rouge, a nécessité un gros travail de la part des correspondants Label Rouge et de nos fédérations. Il reste à définir les dispositions communes de contrôles et il me semble, sans être au cœur du dossier, que c'est un peu plus problématique. Je ne doute pas que le bon sens l'emportera finalement sans qu'il y ait de dérives inflationnistes.

L'évaluation de la qualité supérieure des produits Label Rouge est un sujet, déjà abordé lors de notre AG l'an dernier, qui pose encore des difficultés à certains dossiers. Nous continuons à le revendiquer, la qualité supérieure de nos produits Label Rouge ne doit pas être résumée qu'à des résultats de tests

organoleptiques comparatifs avec des produits standard. Cette qualité supérieure, qui repose sur des cahiers des charges très stricts, a un sens bien plus large : des garanties en termes de mode de production ou d'élevage, d'environnement et d'ancrage dans nos territoires, de respect du bien-être animal, de savoir-faire, etc., qui d'une manière ou d'une autre répondent bien aux attentes de nos consommateurs. Nous devons ensemble, au sein de l'INAO, ne pas nous laisser enfermer dans une définition trop stricte de la qualité, et espérons trouver prochainement des solutions.

Nous nous acheminons vers la fin de la mandature actuelle de l'INAO avec un renouvellement des membres devant être acté fin 2016 avec un point crucial : la parité.

Si nous n'y parvenons pas totalement, ce sera compensé par l'état de fait dans la direction de nos ODG ou il y a longtemps que la parité a été dépassée, ainsi que dans nos structures fédératives !

Au dernier conseil permanent de l'INAO j'ai compris entre les mots que la négociation avec le Ministère pour la dotation 2017 allait être « compliquée » (je crois que ce sont les termes de M. DAIRIEN).

Je voudrais juste rappeler ici avec force que, si les ODG ont accepté des augmentations des redevances INAO, conséquentes et successives sur trois ans, c'est parce qu'ils croient en la valorisation qu'apportent les SIQO, mais c'était aussi et surtout à condition que l'État ne se désengage pas par rapport au budget de l'INAO.

Nous savons tous que la situation générale n'est pas facile mais il faudrait peut-être, à un moment, choisir entre soutenir des démarches porteuses d'avenir (les SIQO), ou aller jouer les pompiers chaque fois qu'une entreprise positionnée sur du tout-venant est en difficulté.

Imaginez la réaction des producteurs qui ont fait des choix plus contraignants pour être en phase avec les attentes des consommateurs !

Je voudrais, en terminant mon propos, remercier l'ensemble du personnel de l'INAO avec qui nous entretenons de loyales relations : nos correspondants Label Rouge, dont la spécialisation par filière a été une grande avancée ; et faire une mention spéciale pour M. DAIRIEN, le Directeur qui a su instaurer dans nos rapports, une franchise, une vraie écoute, qui a grandement participé aux relations apaisées que nous avons aujourd'hui.

Un grand merci également à tous ceux qui œuvrent pour et au sein de FedeLIS, le conseil d'administration, mais aussi toutes les personnes qui au quotidien gèrent la structure et ont permis en peu d'années d'avoir cette reconnaissance de tous les mandants et autres interlocuteurs dans le travail accompli.

Merci de votre attention.